

Vos contacts

IFRB PAYS DE LA LOIRE
02 40 20 36 66

contact@paysdelaloire.ifrb.fr

Durée

9,00 jour(s), 63:00 heures

Prérequis

Pour le positionnement, un QCM est présenté à chaque candidat afin de valider les pré requis indispensables et confirmer ses capacités à assimiler et réussir la formation.

Public

« Poseur » menuisier, métallier, serrurier non électricien réalisant la pose, les raccordements et le dépannage d'automatismes d'ouvrant du bâtiment.

Coût de la formation

2390€ HT prix forfaitaire par personne (Une partie du coût pouvant être prise en charge par l'OPCA : Constructys, Fafcea....)

Effectif

De 6 à 8 participants maximum

Formateur

Guy LEROUX, formateur en électricité et automatisés du bâtiment

Moyens pédagogiques et supports

Alternance entre théorie et pratique dans des ateliers pédagogiques sur des installations électriques et des maquettes de motorisations FAAC.

Reconnaissance et validation des acquis :

Attestation de formation

Cette formation est destinée à professionnaliser et améliorer l'autonomie des poseurs de fermetures motorisées. Elle se décompose en 3 modules complémentaires.

Objectifs

Module 1 : Se familiariser avec les fondamentaux de l'électricité en lien avec l'automatisme de bâtiment

Module 2 : Se perfectionner sur le fonctionnement des automatismes des menuiseries extérieures

Module 3 : Réaliser en sécurité des travaux et des interventions sur des installations électriques liés aux automatismes de fermetures extérieures. Titre d'habilitation préconisé : BR

Programme

Module 1 : les connaissances de base de l'électricité

- Les grandeurs électriques et leur mesure
- Les schémas électriques
- Les matériels de protection des biens
- Les matériels de protection des personnes
- La fonction relais
- Notions de dépannage

Module 2 : mise en œuvre et dépannage des menuiseries extérieures

- Utilisation des documents techniques
- Technologie des matériels
- Rôle et fonctionnement des différents composants du système
- Paramétrage des systèmes
- Mise en service et réglage des installations
- Dépannage des installations

Module 3 : formation au risque électrique avec passage de l'habilitation électrique BR

- **Partie théorique :**
 - la réglementation sur la sécurité électrique applicable aux électriciens : décret du 22 septembre 2010 et norme NF C18-510
 - les dangers de l'électricité, les zones à risque électrique, les niveaux d'habilitation, les documents applicables, les moyens de protection
 - l'évaluation et la prévention des risques électriques lors des travaux et interventions
 - la conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique
 - les prescriptions de consignes de sécurité électrique dans le cadre d'opérations de consignation, de travaux, d'interventions et d'essais sur des installations du domaine basse tension (BT)
- **Réalisation de travaux pratiques :** utilisation des équipements de protection - simulation de chantier

IFRB Pays de la Loire

Zone Ar Mor, 4 Impasse Serge Reggiani - BP 60025

44801 Saint-Herblain Cedex

Tél. : 02 40 20 36 66 / Fax : 02 40 35 44 70 / contact@paysdelaloire.ifrb.fr



CONSEIL - ACCOMPAGNEMENT - FORMATION

www.ifrbpaysdelaloire.fr